

N°15 – Le saut à la longe

Équipement : un cercle au sol matérialisé (corde ...), deux soubassements d'obstacle ou cube de largeur minimum 1 mètre. Une zone de contrôle est définie.

Temps imparti : 1 minute et 30 secondes + 5 secondes avec pénalités de temps (art 6.2.C)

Objectif : Le cavalier doit faire franchir un/des obstacles à son poney/cheval en le faisant tourner autour de lui. Une fois le test commencé, le cavalier peut faire effectuer un ou plusieurs cercles sans franchir d'obstacle à condition de ne pas passer dans les zones d'abord, ces tours sans franchissement de l'obstacle suppriment la possibilité d'obtenir le bonus fluidité.



© Association Equifeel-Partage

Contrat 10 points : Le cavalier fait franchir soit les deux obstacles A et B ou deux fois A ou deux fois B (précisé à la reconnaissance du parcours par le traceur) à son poney / cheval. Il peut évoluer librement (sortir du rond).

Contrat 15 points : Le cavalier fait franchir l'obstacle A éloigné de 1 mètre du rond à son poney / cheval, aux deux mains. Il doit rester dans le rond du cavalier.

Contrat 20 points : Le cavalier doit faire franchir l'obstacle B éloigné de 4 mètres du rond à son poney / cheval aux deux mains. Il doit rester dans le rond du cavalier.

Bonus : - +2 points si le contrat est réalisé en moins de 1 minute avec fluidité (sans pénalité - valable pour les 3 contrats - art 6.2)

Pénalités :

- Matériel déplacé ou renversé : -2 points par matériel (le cavalier remonte l'obstacle lui-même si besoin sans interruption du chronomètre).
- Rupture du mouvement en avant, arrêt ou reculé : -2 points.
- 3 refus ou dérobadé après avoir franchi la zone d'abord : contrat ramené à zéro.
- Poser d'un seul pied du cavalier hors de sa zone : contrat ramené à zéro (contrat 15 à 20 points).
- Contact entre le cavalier et son poney/cheval avec la main ou toute partie du corps et/ou le stick et/ou la longe: contrat ramené à zéro, sauf dans les contrats à 10 points des épreuves Club A, Club Poney et Club : -2 points par toucher.
- Franchissement d'un obstacle non prévu dans le contrat choisi : contrat ramené à zéro